



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 35 et 63

Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE MARDI 4 SEPTEMBRE

Québec, le 21 août 2007 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Alain Cloutier, président, et de M. François Lafond, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis*. L'audience publique débutera le mardi 4 septembre à 19 heures et se tiendra à la Grande salle de l'édifice municipal Viateur-Labonté, situé au 68, rue Soucy à La Rédemption. Les séances se poursuivront les jours suivants en après-midi et en soirée, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le lundi 1^{er} octobre à 19 heures au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 4 janvier 2008 à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- bureau municipal de La Rédemption, 68, rue Soucy ;
- bibliothèque municipale de Sainte-Jeanne-d'Arc, 205, rue Principale ;

- bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, 1477, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli ;
- bibliothèque Madeleine Gagnon, 24, promenade de l’Hôtel-de-Ville, Amqui.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l’adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis projette d’aménager un lieu d’enfouissement technique (LET) à La Rédemption afin de répondre aux besoins d’enfouissement des matières résiduelles des municipalités de ces deux MRC. Ce nouveau LET remplacerait le lieu d’enfouissement sanitaire actuellement utilisé dans la municipalité de Padoue qui a pratiquement atteint sa capacité totale d’exploitation. L’emplacement projeté du site se situerait à environ 19 km de la route 132 sur des terres publiques et privées et serait accessible par le 8^e rang. Le LET serait situé à plus d’un kilomètre de la plus proche résidence et à environ 385 m de la rivière Mitis. D’une capacité d’enfouissement totale de 915 000 m³, le LET proposé pourrait disposer d’un tonnage annuel de l’ordre de 23 800 tonnes de matières résiduelles. La zone d’enfouissement aurait une superficie d’environ 110 000 m² dont l’aire d’enfouissement serait divisée en 24 cellules d’une durée d’exploitation d’environ une année chacune, pour une durée de vie d’environ 25 ans. Le promoteur estime que les travaux de construction seraient complétés au printemps de 2008 et évalue le coût du projet à 15,8 M\$.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M. Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l’adresse suivante : let-redemption@bape.gouv.qc.ca.

QU’EST-CE QUE LE BAPE ?

Pour donner suite aux demandes d’audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet d’implantation d’un lieu d’enfouissement technique à La Rédemption*.

– 30 –

Source : Jean-Sébastien Fillion
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 538
let-redemption@bape.gouv.qc.ca